

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 3 avril 2026 à 20h00 selon convocation en date du 30 mars 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL - Mme MINARD - M TRONCHE - Mme BARRAUD - M VERNIENGEAL - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON - OULD SAÏD - Mrs BOUILHAC - VALADE - Mme VIGNAL - Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : M FAVRE (a donné procuration à Mme MINARD)

Secrétaires de séance : Mmes BARRAUD Prescillia et PINSON Anne-Marie

Délibération N° 2026-030 : Désignation du correspondant défense

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner un Correspondant Défense au sein du conseil municipal.

Il explique que les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Il invite le conseil municipal à se prononcer sur cette nomination.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée désignent :

- M Jean MANZAGOL comme Correspondant Défense

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le 09/04/2026

ID : 019-211911300-20260403-DCM2026030-DE



Membres	15
Présents	14
Représentés	1
Votants	15
Pour	14
Contre	0
Abstention	1

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Maire de LIGINIAC, le 3 avril 2026.
Au registre sont les signatures

